



1er avril 2014

# Les vacheriens

Classe 11Pp2—Ecole JJR à Fleurier



## Monde à l'envers

La commune de Val-de-Travers met à disposition les élèves du collège JJR pour l'entreprise IKEA. Dès le 1<sup>er</sup> mai 2014, l'établissement s'installera définitivement à Fleurier pour un tout nouveau partenariat public-privé. IKEA pourra ainsi profiter de main-d'œuvre bon marché alors que la commune espère ainsi donner des opportunités professionnelles aux jeunes et réduire le taux de jeunes sans solution à la fin de l'école secondaire. Si certains élèves sont heureux à l'idée de suivre moins de leçons, ils ne se rendent pas compte de ce qui les attend. En effet, les journées seront bien plus longues et fatigantes ! Et tout ceci pour quoi ? Du mobilier gratuit ? Si les élus communaux espèrent créer des opportunités pour les élèves, qu'ils s'adressent à ceux qui sont intéressés et non à tout le monde ! Ce n'est pas aux enfants de travailler ! Que diraient les adultes si on les renvoyait à l'école ? C'est le monde à l'envers ! Qu'attendent les associations de protection de l'enfance pour réagir ? Laissons les enfants à leur place ! Ceci nous fait penser à tous les enfants qui travaillent dans les pays pauvres et qui n'ont pas la chance d'aller à l'école. Voilà peut-être un combat intelligent pour nos autorités !

Gaël, Julien & Sven

## Élèves exploités !



IKEA s'implante au Vallon au sein de l'école secondaire JJR ! Les élèves du JJR verront leurs horaires changer dès le 1<sup>er</sup> mai 2014. En effet, en plus des cours habituels, les élèves de 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> années devront travailler deux heures par jour pour IKEA. La marque a réussi à s'arranger avec les autorités communales pour que les élèves travaillent gratuitement contre du mobilier gratuit et des places d'apprentissage pour les élèves intéressés.

Les associations de défense des droits de l'enfant ont déjà fait savoir qu'elles s'opposent à cette initiative. p. 6

## Nouvelles règles au JJR



Dès l'année prochaine les élèves de l'école JJR à Fleurier auront de nouvelles règles à respecter. Ils devront venir en uniforme et déposer leurs natels, tablettes, ordinateurs, portemonnaies et écouteurs dans une caisse à l'entrée principale du collège. De plus, les classes mixtes ne seront plus autorisées. En cas de non respect de ces règles, les élèves seront sérieusement sanctionnés de punitions corporelles sous la forme de coups de fouet et de coups de règle sur les doigts. p.13

## Crache ton chewing-gum !



A l'école JJR de Fleurier, lorsqu'un élève mâche un chewing-gum dans le collège, il reçoit une punition et doit amener un cake pour sa classe. Si ceci n'est pas respecté, il devra en faire deux, puis trois et, s'il n'obtempère pas, il sera sanctionné de deux heures d'arrêts. Et dire que l'école essaie de sensibiliser les élèves au surpoids... p. 15

## Hiver

### la Robella va-t-elle fermer ?

page 8

## Aérodrome

### Un avion c'est écrasé à Môtiers !

page 9

## Accident

### Inondation au Centre sportif de Couvet

page 10

## Accident

### Le pont de la roche s'effondre

page 11

## Nourriture

### La mozzarella disparaît à Travers

page 12